

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

CD des A-M - Direction de la
Construction, de l'Immobilier et
du Patrimoine
Route de Grenoble
BP 3007
06201 Nice

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CD des A-M - Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22060001900016

Code postal / Ville : 06201 Nice

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026M0010

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés - Tél : +33 497186000 - Mail : marches@departement06.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au Règlement de la Consultation

Capacité économique et financière : Se référer au Règlement de la Consultation

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au Règlement de la Consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 13 avril 2026 - 15:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix : 70 %

Valeur technique : 24 %

Valeur environnementale : 6 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : 2026M0010 - Travaux de remplacement de la chaudière bois, y compris réfection du silo bois et divers travaux en chaufferie pour deux collèges : César et Simon Wiesenthal

Classification CPV : 45331110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : 2026M0010 - Remplacement de la chaudière bois, y compris réfection du silo bois et divers travaux en chaufferie au collège César à Roquefort-les-Pins et au collège Simon Wiesenthal à Saint-Vallier-de-Thiery.

Lieu principal d'exécution : Collège César, 1600 Route de Valbonne - 06330 Roquefort-les-Pins / Collège Simon Wiesenthal, 159 Chemin

de Blaqueirette - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey.

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Lot 1 : Collège César à Roquefort-les-Pins.

Remplacement de la chaudière bois, y compris réfection du silo bois et divers travaux en chaufferie.

Classification CPV : 45331110

Lieu d'exécution du lot : Collège César

1600 Route de Valbonne

06330 Roquefort-les-Pins

LOT :

Lot 2 : Collège Simon Wiesenthal à Saint-Vallier-de-Thiey.

Remplacement de la chaudière bois, y compris réfection du silo bois et divers travaux en chaufferie.

Classification CPV : 45331110

Lieu d'exécution du lot : Collège Simon Wiesenthal

159 Chemin de Blaqueirette

06460 Saint-Vallier-de-Thiey

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite devra être fournie. Le candidat devra joindre à son offre cette attestation de visite dûment remplie.

Autres informations complémentaires :

La visite des lieux est obligatoire.

Coordonnées des personnes à contacter :

- Monsieur Thierry LECONTE : 06 49 16 44 38 (du mardi au vendredi)

- Ou le secrétariat du service des énergies et des fluides au 04 97 18 62 81 ou 04 97 18 73 77

Adresse :

- Lot 1 : Collège César, 1600 Route de Valbonne - 06330 Roquefort-les-Pins.

- Lot 2 : Collège Simon Wiesenthal, 159 Chemin de Blaqueirette - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey.

Une attestation de visite devra être fournie.

Le candidat devra joindre à son offre cette attestation de visite dûment remplie.

Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat. Référé pré contractuel : possible jusqu'à la signature du marché. Référé contractuel : en application de l'art R 551-7 du code de justice administrative. Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.